

# COMMUNIQUÉ

## **SOUTIEN au Pr Paul TROUILLAS**

*Le Professeur Paul Trouillas est convoqué ce jeudi 16 septembre 2021 à Lyon, par la Chambre disciplinaire du Conseil de l'Ordre des médecins de la Région Rhône-Alpes.*

*Suite à des plaintes ordinales déposées par l'Ordre des médecins du Rhône et par des médecins-conseils de la sécurité sociale, il lui est reproché des prescriptions par lesquelles il soigne les malades de Lyme par des protocoles validés par la HAS (Haute Autorité de Santé).*

*Cette procédure devant une chambre disciplinaire alors qu'aucune plainte de patients n'a été déposée, nous paraît profondément injuste et met en péril les soins prodigués à de nombreux malades.*

*Nous vous invitons à venir dès 9h30, devant les locaux de la chambre disciplinaire – 5 quai Jayr – Lyon 9<sup>ème</sup> pour soutenir, de façon bienveillante, le professeur Paul Trouillas, un médecin neurologue universitaire, qui par ses méthodes, a soigné des centaines de malades de Maladies vectorielles à tique, membres de notre association.*

*Pour les personnes présentes, il est à noter que ce sera en extérieur, mais que cela n'exclut pas le respect des règles sanitaires.*

*Si vous comptez être présents, n'hésitez pas à nous informer par mail sur [rhone@francelyme.fr](mailto:rhone@francelyme.fr) de votre présence le 16 septembre.*

RDV

**JEUDI 16 SEPTEMBRE à 9H30**

5 quai Jayr 69009 LYON

[rhone@francelyme.fr](mailto:rhone@francelyme.fr)

Lyon, le 10 Septembre 2021